



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



19 • LE MASSIF DE L'ARBOIS



© Signes-Paysages

Au cœur du massif dans le vallon du Grand Torrent, la subsistance d'une activité agricole et ses bâtiments associés

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 11 km d'est en ouest et 14,50 km du nord au sud.

Altitude maximale : 271 m la Tour de Guet du Grand-Arbois

Altitude minimale : 30 m aux piémonts ouest

Superficie : 120 km²

Population : 15 730 habitants*

Relief : plateau calcaire

Communes : Cabriès, Ventabren (1)

* source INSEE dec. 2020

(1) Partiellement : Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Vitrolles.

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Le massif de l'Arbois est un ensemble tabulaire qui s'organise en trois grands paliers : la plaine de Cabriès au sud ; la cuesta de Vitrolles et Rognac à l'ouest et en son centre le plateau du Grand Arbois. C'est une unité singulière par ce relief étagé unique dans le département des Bouches-du-Rhône assorti d'une géologie tout aussi particulière avec une succession de bancs de calcaires et de couches argileuses. Des petits vallons ont creusé ces marnes ferrugineuses, argiles aux couleurs rouges, prenant des allures de canyons.

Plateaux et cuestas imposent leur caractère sauvage. Historiquement l'Homme a préféré les vallons plus frais de l'Arc, du Grand Torrent ou la plaine de Cabriès.

Le massif de l'Arbois est une terre de contrastes : contraste dans ses couleurs, son couvert végétal entre végétation xérophile et milieux humides ; contrastes d'usages. À côté de pratiques agricoles traditionnelles et de formes villageoises s'affiche une urbanisation marquée faite d'ensembles urbains, de zones d'activités et de grandes infrastructures.

L'atlas des paysages de 2006 le décrit en ces termes :

Un ensemble naturel de cuestas, de collines et de plateaux domine l'étang de Berre et sépare ce bassin de celui d'Aix-en-Provence. Des falaises, une garrigue piquetée de chênes verts, des bosquets de pins d'Alep, une immense table centrale entaillée de vallons soulignés par les ripisylves, des piémonts et des cuvettes de vignes, d'oliviers et de prés, sont autant de facettes qui caractérisent cette unité. La situation en belvédère est exceptionnelle et dégage, les jours de mistral, un panorama étendu sur les horizons. Le massif constitue l'une des plus importantes coupures vertes des Bouches-du-Rhône et se situe au cœur du pôle industriel et urbain Marseille-Aix-étang de Berre.

Mais cette position intermédiaire lui a été préjudiciable. À l'écart de mesures de préservation jusqu'en 2017, ses paysages ont été bouleversés voire dégradés par les multiples infrastructures et le développement urbain opportuniste : RD9, ligne et gare TGV, lignes HT, école des sapeurs-pompiers, aire d'accueil des gens du voyage, centre d'enfouissement des déchets... Des espaces sont à l'abandon accentuant un sentiment de désolation ou de paysages sacrifiés : dépôts sauvages de déchets ; salle de spectacle, SPA et circuit DRIRE abandonnés, dépôt de boues rouges... À cela s'ajoutent les grands incendies qu'a subi le massif.



LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie : Signes Paysages



Marcel Arnaud, Saint-Pons - Collection particulière

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Depuis cet espace naturel, vaste plateau de garrigues et de pinèdes, de belles vues lointaines s'offrent au regard sur la Sainte-Victoire, la chaîne de l'Étoile, l'étang de Berre et la chaîne de la Nerthe, la chaîne de la Fare, les Alpilles, le Lubéron, le Ventoux et les Préalpes du Verdon.

La position centrale de l'Arbois dans le département se ressent fortement.

Les sites emblématiques et pittoresques de Roquefavour et du Réaltor, des cuestas de Vitrolles et du village de Ventabren voisinent avec des sites malmenés par les effets multiples et malheureux de la pression urbaine.

REGARDS SUR LE MASSIF DE L'ARBOIS

Les peintres

Ce massif n'a pas inspiré particulièrement les peintres paysagistes. Aux abords de l'Arbois, la vallée de l'Arc a été choisie comme motif par Paul Guigou, peintre de l'École Provençale.

La pratique du massif

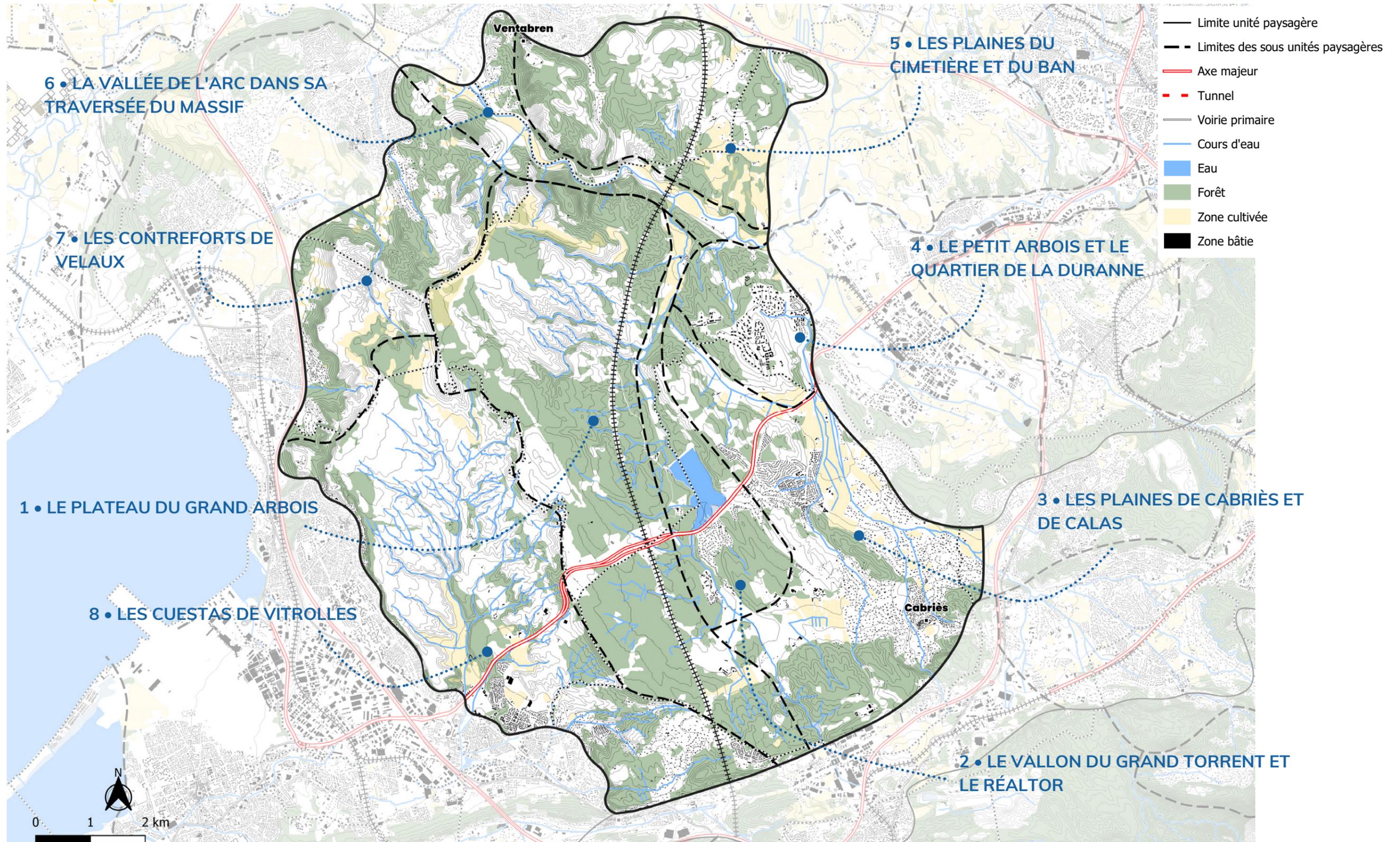
L'Arbois attire des activités de loisirs (4x4, ball trap, aéromodélisme) et la chasse. C'est un espace naturel mal connu pour les activités de nature comme la randonnée ou la découverte de sites pittoresques.



Rouge sombre et ocre-rouge des falaises de grès ; jaune et vert pâle du parcellaire cultivé ; vert sombre et brun des pinèdes et de la garrigue ; blanc, ocre, noir et gris du bâti ; bleu des cieux et du plan d'eau du Réaltor.



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



© Signes Paysages

Le plateau du Grand-Arbois depuis la route des Collets-Rouges



© Signes Paysages

Le bassin du Réaltor



© Signes Paysages

Le vallon du Grand Torrent en amont de La Mérimole

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

1 • LE PLATEAU DU GRAND-ARBOIS

Une vaste étendue de garrigues et de pinèdes offre de belles perspectives sur les reliefs lointains qui ferment l'horizon. Ce plateau est l'espace identitaire de l'Arbois.

L'absence de contraintes topographiques, une végétation clairsemée et une desserte aisée l'ont désigné comme un espace disponible, une réserve foncière.

Cet espace sert ainsi de cadre à l'implantation d'activités diverses. De profondes mutations sont engagées avec des enjeux paysagers non négligeables.

2 • LE VALLON DU GRAND TORRENT ET LE RÉALTOR

Un paysage rural pittoresque de vignes et de prés s'étire du nord au sud entre des versants de garrigue aux formes douces. Le hameau de la Mérimole et le château de la Tour d'Arbois sont les témoins d'une mise en valeur agricole ancienne.

Les collines et les petits plateaux couverts de garrigue, de bosquets de chênes verts et de pins d'Alep délimitent les cuvettes cultivées.

Le plan d'eau de la retenue de Réaltor est devenu une oasis de fraîcheur d'une grande richesse écologique, une surprise attrayante dans l'environnement xérique de l'Arbois.

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

3 • LES PLAINES DE CABRIÈS ET DE CALAS

Des Pennes-Mirabeau à Cabriès, quelques parcelles cultivées dans les creux autour d'anciens mas brisent l'uniformité des plateaux et collines couverts de pinèdes et de garrigues.

Ces reliefs matérialisent la limite sud de l'unité de paysage de l'Arbois.

À l'est, la situation perchée de Cabriès au-dessus de sa cuvette cultivée représente une des images les plus identitaires de la Basse Provence.

Les grands domaines de Saint-Amand, de Saint-Pierre et de Lamanon conjuguent labours, prés, vignes et vergers dans un paysage agricole qui s'étire entre les versants de garrigue.

Vers le sud, une belle échancrure autorise des échappées visuelles sur les plaines avoisinantes jusqu'à la chaîne de l'Étoile à l'horizon.

La proximité urbaine se fait sentir avec le pavillonnaire diffus autour de Cabriès et de Calas et les activités de loisirs : un centre équestre, un golf ...

4 • LE PETIT ARBOIS ET LE QUARTIER DE LA DURANNE

Un chapelet de petites collines ferme l'horizon de la plaine des Milles. Entre ces petites buttes de pinède s'intercalent de larges bassins cultivés ponctués par la masse arborée des domaines agricoles.

Au centre et au sud, la couverture sombre des pinèdes contraste avec les taches claires des aménagements du parc d'activités de la Duranne et de l'urbanisation de l'Europôle de l'Arbois.

Toujours situés près de la ligne de rupture de pente, quelques bastides et leurs parcs annoncent la proximité d'Aix-en-Provence.

5 • LES PLAINES DU CIMETIÈRE ET DU BAN

Au nord de l'Arc, ces deux plateaux de pinèdes et de garrigues dominent la plaine d'Éguilles et le site de Roquefavour. Perché sur un piton, le village de Ventabren est adossé au plateau. Il capte le regard depuis la route d'Aix à Berre. À l'est, les versants forment l'horizon de l'unité de paysage du Pays d'Aix, avec au premier plan l'arc majestueux du viaduc du TGV.



La plaine de Cabriès depuis l'avenue Raymond Martin lieu-dit Latout à Cabriès



Le Petit Arbois



Les plaines du Cimetière et du Ban



L'Arc et sa ripisylve



Les cuestas de Vitrolles depuis les Rollandais à Saint-Victoret



Les contreforts de Velaux depuis le plateau de Vitrolles

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

6 • LA VALLÉE DE L'ARC DANS SA TRAVERSÉE DU MASSIF

De Saint-Pons à Roquepertuse, l'Arc s'offre une traversée de l'Arbois pleine de séquences attrayantes. Son cours tortueux et resserré, souligné par une belle ripisylve, se faufile entre des versants pentus couronnés par des falaises blanches.

Le cours de l'Arc est ponctué de sites remarquables : Saint-Pons avec l'hostellerie et le pont médiéval, l'aqueduc et les platanes de Roquefavour et quelques anciens moulins. L'oppidum de Roquepertuse coiffe une colline.

Le TGV franchit la rivière sur un viaduc spectaculaire à l'architecture soignée.

7 • LES CONTREFORTS DE VELAUX

Le bassin de Velaux est dominé au sud-est par les versants du plateau du Grand Arbois et au nord-ouest par les petites collines de molasse qui s'étendent de Rognac aux Barjaquets et à la Bastide Bertin.

Vignes, vergers, céréales et oliviers s'étagent dans le bassin jusqu'aux piémonts des collines.

Le vieux village de Velaux est accroché au rebord du plateau.

La pinède des versants est grignotée par une urbanisation pavillonnaire autour de Velaux et de Rognac.

Cet espace ouvert est une transition avec le bassin de l'étang de Berre.

8 • LES CUESTAS DE VITROLLES

De Vitrolles à Rognac, les séquences paysagères sont remarquables par leurs magnifiques panoramas sur le bassin de l'étang de Berre.

C'est une composition picturale de falaises blanches, de pinèdes et de garrigue, de vallons secs, de cuvettes cultivées et étagées. Les versants d'argiles rouges jouent un rôle majeur par le contraste formel et coloré qu'ils introduisent.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

LA GÉOMORPHOLOGIE DÉTERMINE L'UNITÉ DE PAYSAGE DE L'ARBOIS

La topographie variée illustre les différences géologiques : un chapelet de collines basses, des crêtes aplanies, des plateaux, des abrupts calcaires, des vallons et des cuvettes.

Ces reliefs dominant à l'ouest l'étang de Berre selon un étagement de falaises, de versants érodés et de replats étirés du nord au sud représentatifs de la stratigraphie des calcaires et des marnes. L'érosion modèle ici un ensemble spectaculaire de lignes de cuestas, de versants marneux et argileux, de gorges et de buttes témoins. La texture et la polychromie des sols (blanc, gris, ocre rouge) sont les valeurs qui déterminent l'originalité de ce paysage.

LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ EST CONTRASTÉ

– Les garrigues à romarin, bruyère et chênes kermès :

Les bosquets de chênes verts avec quelques arbres disséminés ou des boisements continus plus importants sont les témoins des formations forestières préexistantes. Elles couvrent le plateau du Grand Arbois, la plaine d'Arbois et le Petit Arbois ainsi que les replats de Valbacol, des Collets-Rouges et de Magenta.

Les incendies ont appauvri la végétation où prédomine la garrigue rase sur de grandes étendues. Les panoramas sur les plateaux s'ouvrent alors jusqu'aux lointains. Témoignages d'une dégradation avancée et irréversible, de larges à-plats de sols nus trouent la garrigue à romarin. C'est une autre note colorée répondant aux vastes étendues de jaune qui signalent l'impénétrable garrigue à ajonc au printemps.

– La pinède à pins d'Alep :

La pinède à pins d'Alep est continue sur les collines périphériques ainsi qu'autour du Réaltor. Des bosquets occupent les replats. Il s'agit souvent de formations résiduelles ayant survécu aux incendies.

Dans la pinède, le paysage se ferme : les vues lointaines sont masquées et les vues proches encadrées. La silhouette des pins isolés et la masse vert foncé des bosquets caractérisent le paysage, avec au pied des cuestas ocres ou rouges les effets de contrastes de textures et de couleurs qui accompagnent cette juxtaposition.



La garrigue à chêne kermès sur le plateau du Grand Arbois



La pinède à pins d'Alep à la Tour d'Arbois



La vallée de l'Arc depuis la RD64 en amont de l'aqueduc de Roquefavour



Le paysage agraire à La Méridole



Les milieux humides et leur végétation associée du bassin du Réalor



La ripisylve de l'Arc

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

- Les ripisylves :

Les ripisylves dessinent de véritables "oasis linéaires". Elles offrent des ambiances de fraîcheur et de luxuriance inattendues au voisinage des plans écrasés de chaleur l'été. Leur rareté contribue à leur grande valeur. Dans les gorges de l'Infernet, dans le vallon du Grand Torrent et le long de l'Arc, leur présence est bien connue des promeneurs.

- Les milieux humides du Réalor :

Roseaux et phragmites ceignent le réservoir. Ce milieu attire une importante population d'oiseaux aquatiques qui en ont fait leur lieu d'hivernage.

- Le paysage végétal détermine le caractère des lieux :

Les ambiances sèches des reliefs répondent à la fraîcheur et à l'eau des vallons et des rives du Réalor. Les paysages fermés des boisements et des vallons alternent avec les paysages ouverts des garrigues basses et des espaces incendiés.

LE PAYSAGE AGRAIRE

L'agriculture caractérise encore le paysage des piémonts et des vallons intérieurs, avec une belle architecture rurale et de nombreuses ruines qui témoignent d'une occupation ancienne.

Un terroir de vignes, de prés, de labours et de serres compose les paysages ouverts du vallon du Grand Torrent, de la cuvette de Saint-Amand, du vallon de Lagremeuse et de la cuvette de Calas avec le château de la Tour d'Arbois, les domaines de Saint-Amand et de Saint-Pierre. Le vignoble s'étend dans la vallée de l'Arc, sur les piémonts à Velaux et à Rognac et sur le plateau de Saragousse. Le parcellaire, souvent intercalé entre les bosquets de pins, crée des effets de contrastes remarquables, soulignés par les colorations changeantes des plantations au gré des saisons.

Sur le piémont et les versants nord-ouest, la remise en culture des anciennes oliveraies restitue un paysage identitaire. Les grandes parcelles de plaine succèdent aux restanques plus exiguës des versants. Dans les vallons encaissés et sur les hauts plateaux, le petit parcellaire dispersé dans la garrigue est cultivé en céréales dans un but cynégétique.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

A Roquefavour, l'aqueduc traverse un paysage bucolique de pâtures. Au pied des cuestas de Vitrolles, les domaines de Valbacol et des Collets-Rouges, ceux du mas du Gros-Pin, de Montvallon et des Pinchinades, pratiquent les cultures de plein champ et sous serres dans les vallons et les replats. Le paysage est pittoresque avec les formes élancées des falaises rouges, le relief ruiniforme des abrupts calcaires et les silhouettes des grands pins d'Alep contrastant avec le parcellaire cultivé des aplats. Malheureusement, les incendies de l'été 2004 ont gravement affecté les pinèdes.

LE PAYSAGE BÂTI

Les hommes sont jadis restés groupés autour de l'Arbois, dans une couronne de villages perchés sur les éperons en avant du massif comme à Rognac, Velaux, Ventabren, Cabriès, les Pennes-Mirabeau et le vieux Vitrolles. Le hameau de Calas autour de son église et le hameau rural de la Mérindole étaient les seuls pôles d'habitat au cœur du massif.

Au nord, l'ouverture de la gare de Roquefavour permit au XIX^e siècle le développement d'un petit noyau d'habitat avec hostellerie et villas. Les mas et les domaines agricoles sont souvent situés dans des sites remarquables. Au cœur du massif, avec la déprise précoce des terrains les plus pauvres et les plus isolés, ces mas sont aujourd'hui de belles ruines : Mion, Vautubière, Jasdes-Vaches, Bastide-Neuve, Grenadier.

Dans les cuvettes et les vallons, sur les piémonts, s'égrènent quelques mas isolés (Saint Amand, Meynes, le Gros-Pin) et de petits hameaux (la Mérindole, Saragousse). Sur la périphérie, quelques grosses bastides du XVIII^e siècle avec leurs jardins et leurs alignements arborescents majestueux (Monvallon, la Tour-d'Arbois, Val-des-Vignes) ou des grands domaines à l'architecture plus éclectique (Château Noir, Saint-Pierre, Plaines-d'Arbois, Valbacol) ponctuent le paysage.

Au contact de la plaine des Milles, l'hostellerie et le pont médiéval de Saint-Pons sont les témoins pittoresques d'un paysage qui paraît immuable. Le patrimoine du génie civil est une valeur majeure du paysage. L'aqueduc de Roquefavour, la retenue du Réaltor et les canaux du XIX^e siècle sont autant de trames construites ou de signaux architecturaux forts. Les architectures contemporaines du Stadium et de la gare TGV d'Aix-en-Provence dialoguent avec le site.



© Bardinal Consultant

Le pont de Saint-Pons sur la RD543



© Signes Paysages

Le village de La Mérindole



© Bardinal Consultant

Le village de Cabriès depuis la RD8

FOCUS SUR LES milieux naturels



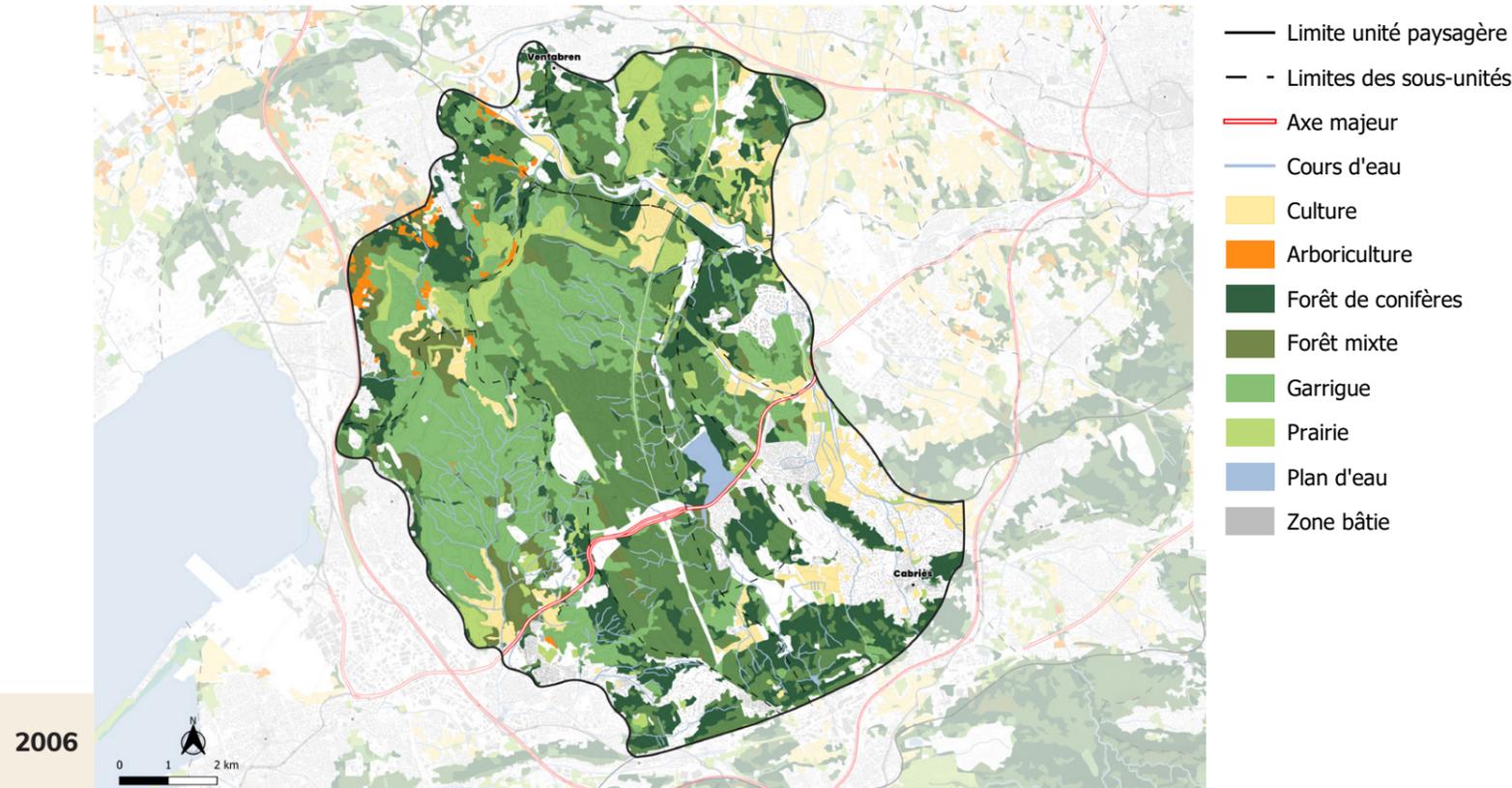
Il s'agit d'un vaste plateau surplombant l'étang de Berre à l'ouest et délimité au nord par l'Arc. C'est une unité paysagère qui est en majorité occupée par un couvert végétal classique des zones de collines du département : mosaïque de garrigues à romarin (*Rosmarinus officinalis*) ou à chêne kermès (*Quercus coccifera*) et de boisements de chêne verts (*Quercus ilex*) et surtout de pins d'Alep (*Pinus halepensis*).

De vastes pelouses sont présentes dans ces milieux, offrant un intérêt notable avec de nombreuses espèces patrimoniales telles que différentes orchidées protégées (*Ophrys bertolonii*, *Ophrys provincialis*), la gagée lacaita (*Gagea lacitae*) ou encore l'hélianthème à feuilles de marum (*Helianthemum marifolium*). Un autre hélianthème protégé est bien représenté sur le plateau en populations denses : c'est l'hélianthème à feuilles de lavande (*Helianthemum syriacum*) qui atteint ici sa limite septentrionale mondiale au sein du plateau de l'Arbois.

Les milieux rupestres sont également importants sur cette unité et notamment sur les bordures du plateau, où parois, aplombs et autres corniches renferment une flore et une faune patrimoniales spécifiques. On citera pour la flore le cheirolophus fausse-chicorée (*Cheirolophus intybaceus*), espèce assez commune dans les Calanques qui forme dans les escarpements nord-ouest du plateau de Rognac une population isolée. Pour la faune, ces zones rupestres sont le territoire de l'aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), du circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*) ou encore du grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*).

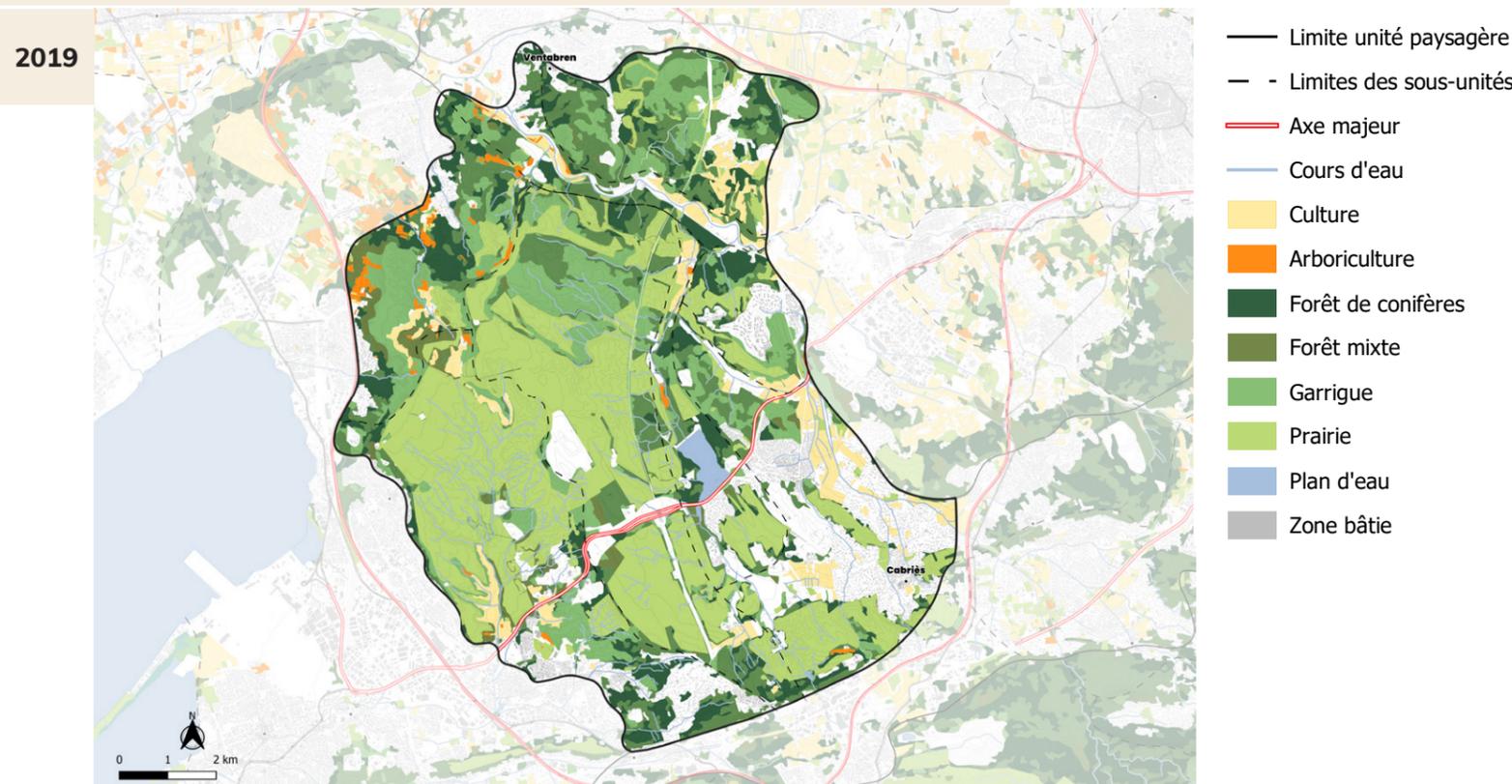
Mais les milieux les plus remarquables de ce massif sont les milieux humides, caractérisés par une végétation contrastant fortement avec les milieux xériques environnants. Le plus important de ces milieux est le bassin du Réaltor qui, bien qu'artificiel, offre des complexes de zones humides remarquables avec notamment de vastes roselières et quelques herbiers aquatiques à potamots dont le rare potamot perfolié (*Potamogeton perfoliatus*). Le bassin du Réaltor accueille aussi une avifaune patrimoniale spécifique tout à fait originale dans le contexte xérique du plateau : bihoreau gris, aigrette garzette, lusciniolle à moustaches, busards des roseaux, grèbe à cou noir... et une multitude d'anatidés (canards et espèces apparentées) en hivernage.

Plus classiques, les bords de l'Arc et, dans une moindre mesure, du Grand Torrent présentent également des milieux au caractère humide marqué avec leur ripisylve, forêt galerie à peuplier blanc (*Populus alba*) et frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*).



2006

LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2019

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

LES ATOUTS & fragilités

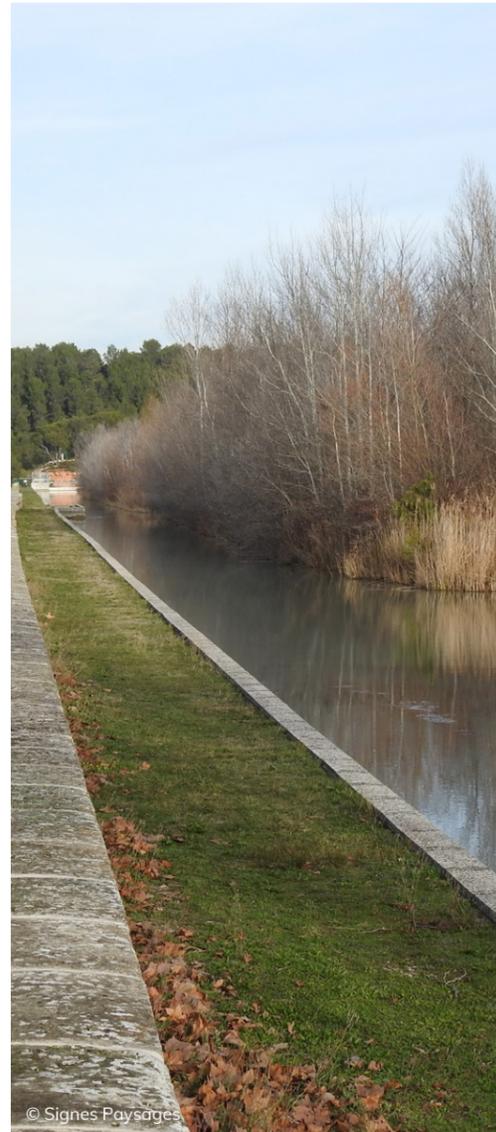
Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- De vastes espaces sauvages en plateau qui ouvrent de larges panoramas sur les paysages du département.
- Une géomorphologie de cuestas spectaculaires.
- Une géologie singulière créant une diversité chromatique du rouge franc des marnes au blanc des calcaires.
- Des paysages contrastés : plateaux arides, vallons frais et cultivés, villages et domaines, ensemble urbain dense.
- Un patrimoine architectural et des vestiges gallo-romains.

LES FRAGILITÉS

- Une situation intermédiaire entre deux grandes agglomérations, Marseille au sud et Aix-en-Provence au nord-est.
- Une proximité avec des grands pôles d'activités (La Duranne et les Milles à Aix-en-Provence) et industriels (industries de l'étang de Berre).
- La pression urbaine, corollaire des grands bassins d'emplois.
- Des infrastructures majeures de déplacement : ligne et gare TGV, voie rapide.
- Des espaces en plateau considérés comme consommables qui ont facilité l'implantation d'activités hétéroclites et préjudiciables pour les paysages et les milieux.
- Une grande sensibilité aux incendies.



© Signes Paysages

Le canal de Marseille au nord du bassin du Réaltor



© Signes Paysages

Des paysages dégradés par des infrastructures énergétiques prégnantes et des équipements délaissés



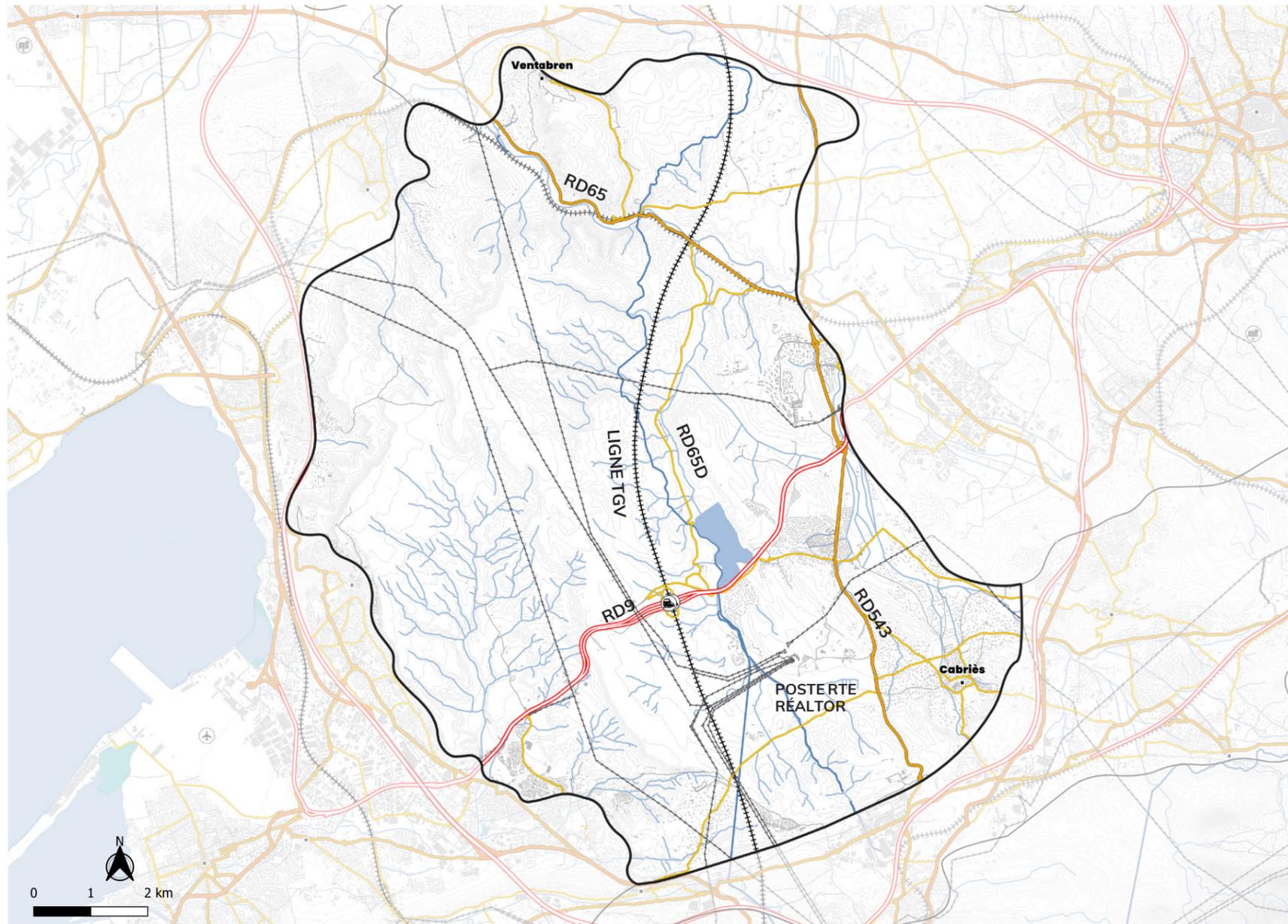
© Bardinal Consultant

L'aqueduc de Roquefavour, classé monument historique



© Bardinal Consultant

La RD9, voie rapide coupure fonctionnelle et paysagère dans l'unité paysagère



LA CARTE DES infrastructures



Le massif de l'Arbois est un paysage marqué d'infrastructures. Longtemps cet ensemble paysager est resté en dehors de toute préoccupation de sauvegarde. Les ouvrages de transport qu'ils soient énergétiques, hydrauliques ou routiers ont profité de son relief tabulaire et de sa situation entre l'étang de Berre et les grandes agglomérations aixoises et marseillaises.

Si la partie occidentale de l'unité paysagère, depuis le grand plateau de l'Arbois jusqu'aux cuestas de Vitrolles semble exempte de toute anthropisation, le caractère sauvage de ces étendues est contrarié par plusieurs grandes infrastructures.

La ligne TGV et sa gare. Elle traverse le plateau tantôt en creux tantôt en aérien sur des viaducs. Ouvrages d'art, ils s'associent à l'architecture contemporaine de la gare. Ce bâtiment de verre enjambe la RD9. Si sa qualité architecturale, sa transparence, l'intègre à son paysage, il n'en est pas de même des poches de parkings qui l'entourent et leurs vastes surfaces minérales où l'arbre a été oublié.

La ligne TGV emprunte le même faisceau topographique que le canal de Marseille. L'ouvrage d'amenée d'eau pour la ville construit au XIX^e siècle est accompagné d'autres équipements, devenus aujourd'hui patrimoniaux : le bassin du Réaltor et l'aqueduc de Roquefavour.

Les infrastructures sont aussi énergétiques. Le poste électrique du Réaltor, un des plus grands du département, capte et diffuse de très nombreuses lignes de transport électrique. Les câbles et leurs supports métalliques strient les panoramas, voire les encomrent.

Les routes quant à elles, serpentent dans les fonds de vallon, ceux de l'Arc, du Grand Torrent ou du Grand Vallat ou circulent sur les plateaux en longs tracés rectilignes. Elles sont aménagées pour recevoir un trafic conséquent comme la RD65 ou la RD543 ou au contraire étroites comme la RD65D. Les paysages traversés sont tout aussi variés que leurs gabarits. Les vues se dégagent sur les prairies des plateaux ou se resserrent au creux du relief ou en traversant des bois.

Une voie se distingue, la RD9. Route à grand trafic régional, elle coupe le massif de Vitrolles à Aix-en-Provence, avec les glissières béton, murs antibruit et les échangeurs qui l'accompagnent. Elle constitue une coupure fonctionnelle mais offre des vues exceptionnelles sur le massif et l'étang de Berre et bien au-delà vers l'ouest.

Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| Limite départementale | Autoroute |
| Limite unité paysagère | Voie rapide |
| Cours d'eau | Voirie primaire |
| Canaux | Voirie secondaire |
| Énergie | Voirie tertiaire |
| Réseau électrique aérien | Ligne TGV |
| | Voie ferrée |
| | Gare ferroviaire |

LES FACTEURS d'évolution

Il n'est pas abusif de dire que le massif de l'Arbois a vu ses paysages et ses milieux naturels sacrifiés aux installations nécessaires aux activités humaines. Pourtant ce plateau, longtemps resté à l'écart de préoccupations de sauvegarde, présente des attraits réels par sa situation géographique, son patrimoine historique et ses paysages de plateau.

En 2012, suite à la construction de la gare TGV et à la pression urbaine qui pourrait s'ensuivre, la démarche de classement au titre des sites et des paysages est engagée. Le classement devient effectif en 2017, accompagné d'un plan de gestion. En est exclu le centre d'enfouissement technique au centre du plateau.

Il s'agit ainsi de limiter l'urbanisation, gérer et valoriser l'activité agricole et gérer le risque incendie.

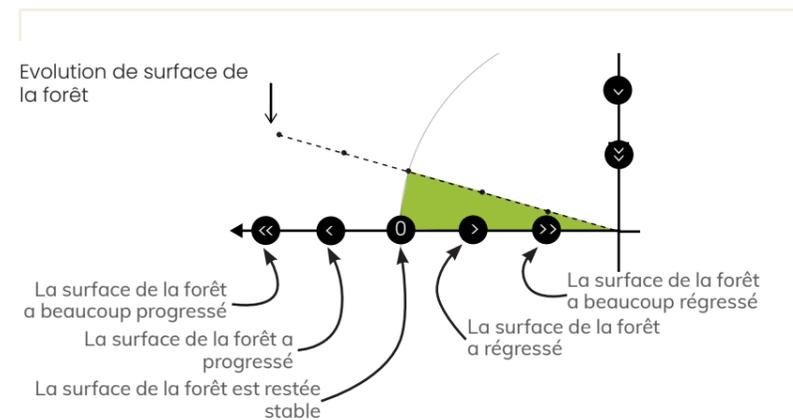
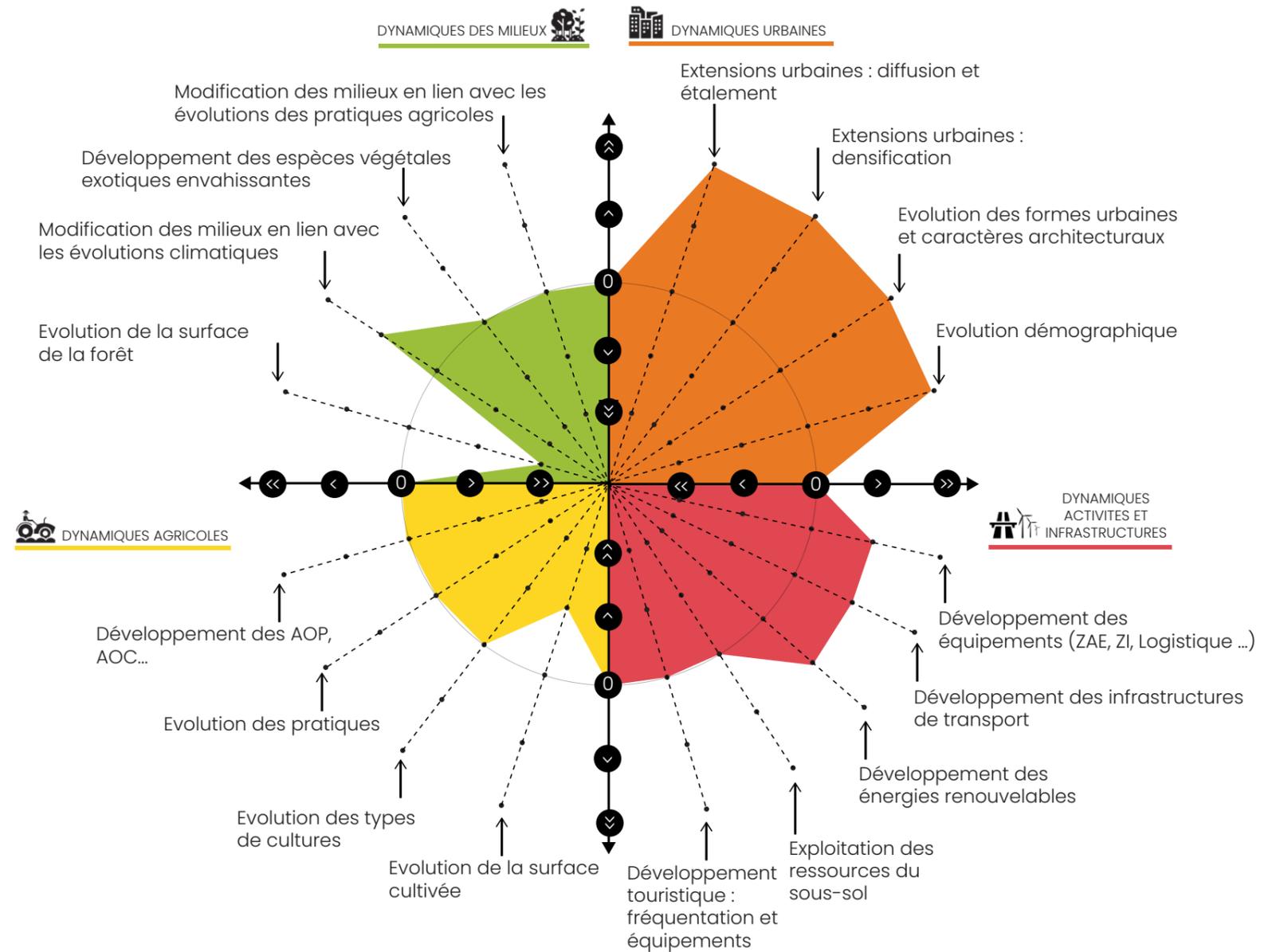
En 2004, un incendie ravage le plateau de l'Arbois et la Duranne et en 2016, un incendie parcourt 2 663 hectares depuis Rognac jusqu'aux Pennes-Mirabeau détruisant les paysages sur le plateau et les piémonts, jusqu'à toucher les franges urbaines.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- L'urbanisation.
- Les activités tertiaires et industrielles.
- Les risques naturels.
- Les nouveaux choix de vie.

Les paysages de massif de l'Arbois ont subi d'importants préjudices causés par des projets opportunistes pouvant atteindre la ligne de crête du massif et présenter ainsi un impact visuel fort, comme le stadium à Vitrolles ou le quartier de la Duranne Haute. De plus, ils subissent encore des pratiques sauvages comme le dépôt de déchets en dehors des zones de traitement.

L'effet des activités économiques vient plutôt "en ricochet" par ce qu'elles nécessitent comme infrastructures d'accueil de nouvelles populations.



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



Les cartes ci-contre de l'occupation du sol entre 2006 et 2018 montrent que l'évolution des paysages de l'unité paysagère est très différente entre le nord et le sud. Au nord, les contreforts accueillent le centre du village du Ventabren et les quelques zones d'habitat de Velaux. Le relief plus chahuté a contraint leur développement.

Le centre de l'unité paysagère est occupé par les vastes étendues du plateau aride.

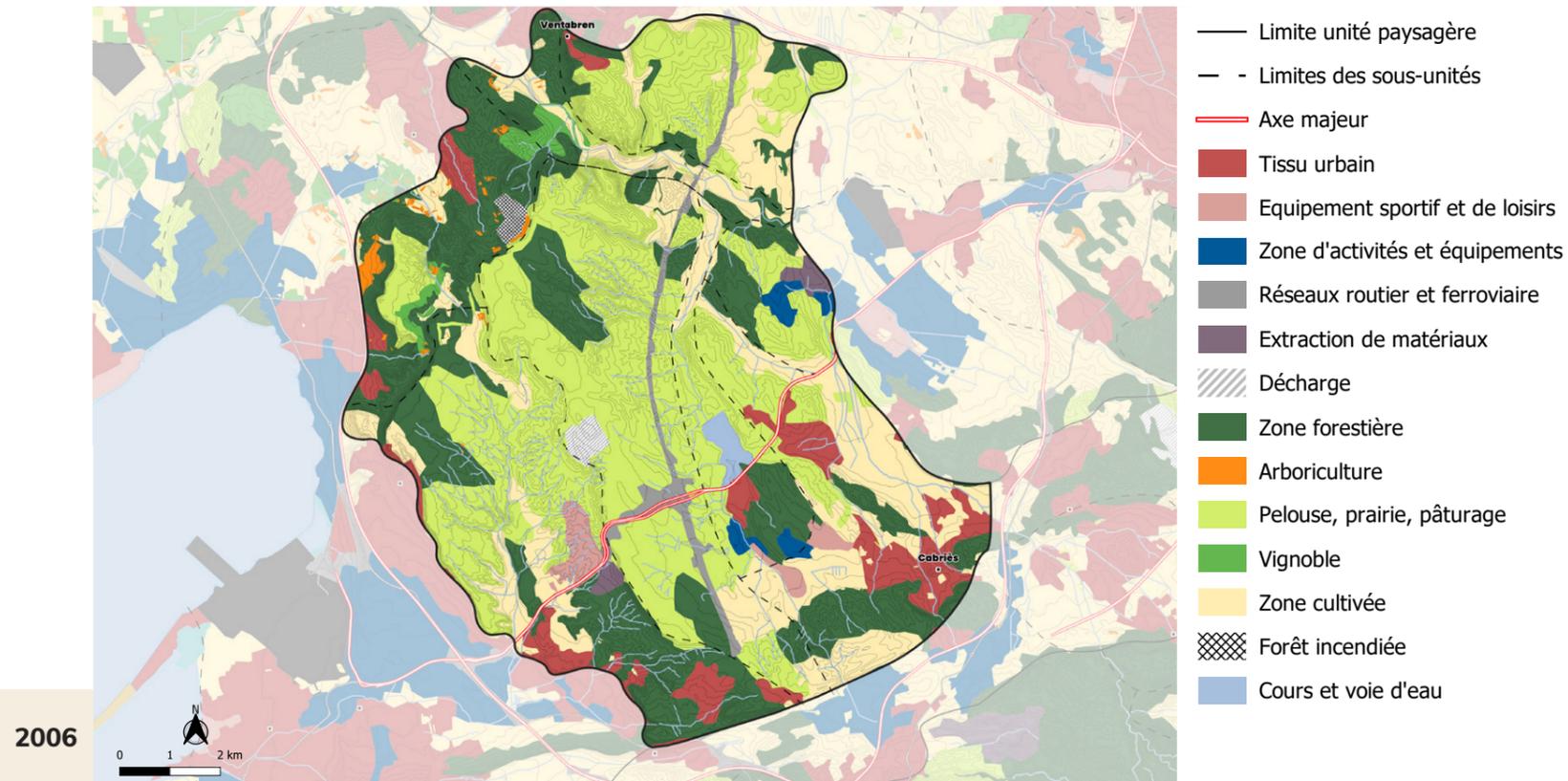
En revanche au sud, en contact direct avec le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, la RD9 et Plan-de-Campagne, la diffusion de l'urbanisation est marquée (1).

La carte rend compte de la surface de boisements impactée par l'incendie de 2016 (3) mais d'autres plus anciens (2) (2003/2005 et 1995/1997)*.

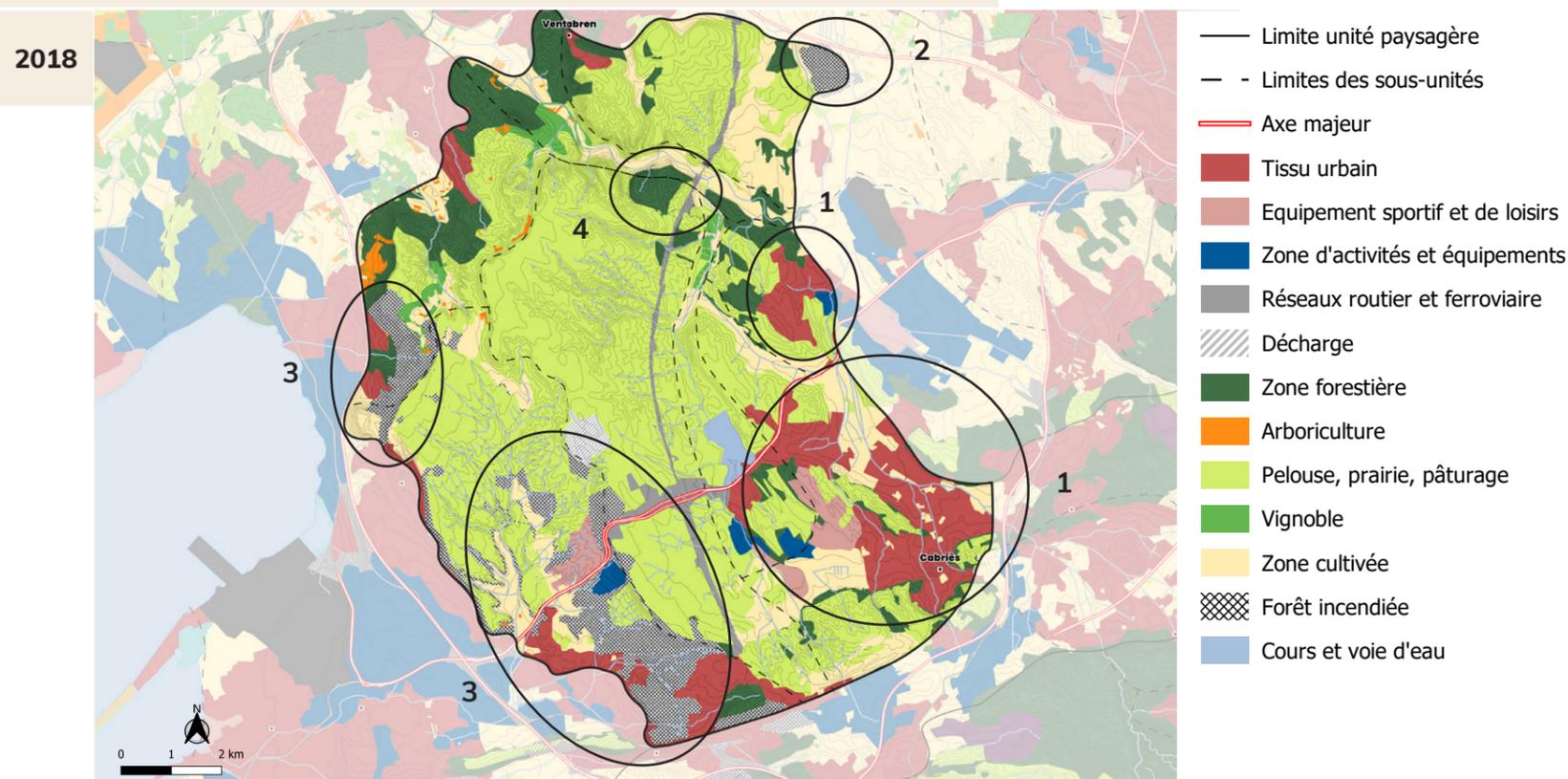
Des espaces cultivés ont disparu au profit de la forêt (4).

L'agriculture est ici résiduelle, à la marge de l'unité paysagère et cantonnée dans les vallons. La carte de l'évolution des espaces agricoles, ci-après, montre une agriculture diversifiée (vignes, maraîchage, céréales...), mais en net recul et réduite à de très petites surfaces.

* source : proposition de classement au titre des sites du massif de l'Arbois, étude DREAL - 2013



L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES URBAINES

À partir des années 1980, le concept des zones NB (zones rurales pour habitat résidentiel) des Plans d'Occupation des Sols, autorisant des extensions urbaines même en discontinuité des noyaux historiques, ont posé les bases du pavillonnaire diffus visible aujourd'hui. Ce processus a été marqué autour de Cabriès et les lotissements de Calas et de la Voilerie, sur la commune des Pennes-Mirabeau, ont vu le jour.

L'augmentation de la population est une des plus fortes du département portant la démographie de 13 204 habitants en 2006 à 15 730 en 2020* pour les seules communes de Cabriès et Ventabren. Cela correspond à +19 %. Cabriès supporte la plus forte hausse avec +21,5 % contre +15 % pour Ventabren. Mais il faut considérer que la majeure du territoire de Cabriès est incluse dans l'unité paysagère tandis que seul le centre ancien de Ventabren y est. Pour Ventabren, l'essentiel de l'urbanisation s'est effectué en plaine, rattachée à l'unité paysagère du bassin d'Aix.

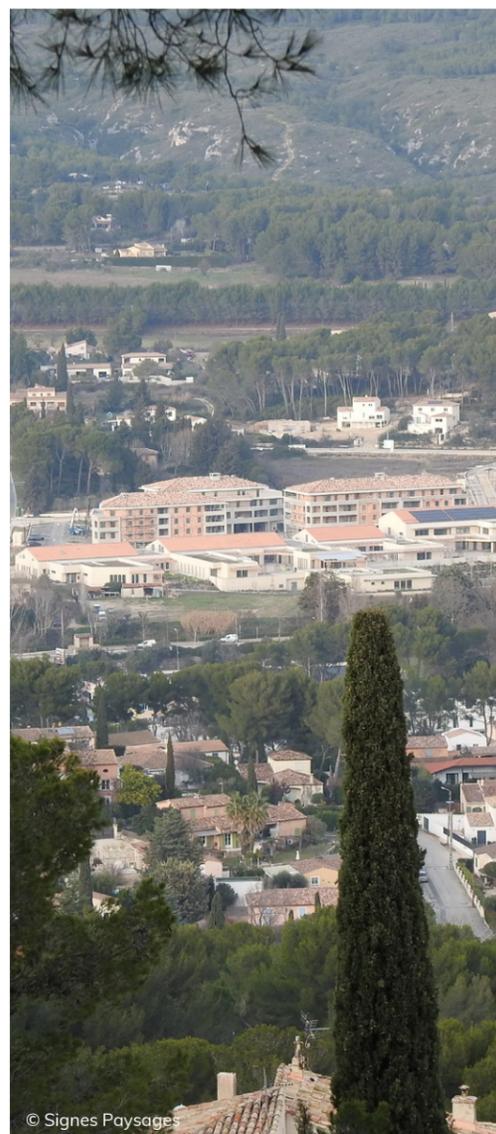
Depuis, l'expansion du bâti s'est un peu ralentie si l'on fait exception du nouveau quartier de la Duranne.

Né de la volonté politique de créer le "*bourg de demain*", ce qui a été défini comme une ZAC est sorti de terre à partir de 2000 avec l'ambition d'accueillir 15 000 habitants, pour 9 000 environ en 2021. Cela laisse présager l'avenir, qui pourrait s'écrire "l'à venir". Ce nouveau quartier correspond à de nouveaux modes d'habiter : vivre éloigné des grands centres urbains mais pas trop, ici Aix-en-Provence, dans un cadre campagnard. Avec l'absence de transports en commun efficaces, le "tout-voiture" est inévitable.

– Impacts :

- 🔥 Consommation d'espaces naturels ou cultivés.
- 🔥 Augmentation des besoins en équipements et services.
- 🔥 Diffusion de l'habitat dans les plaines.
- 🔥 Augmentation des flux routiers et saturation des axes de desserte s'accompagnant d'un accroissement de la pollution.
- 🔥 Prégnance des bâtiments en situation de promontoire.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



L'urbanisation au pied du village de Ventabren



La Duranne Haute depuis Plan d'Aillanne



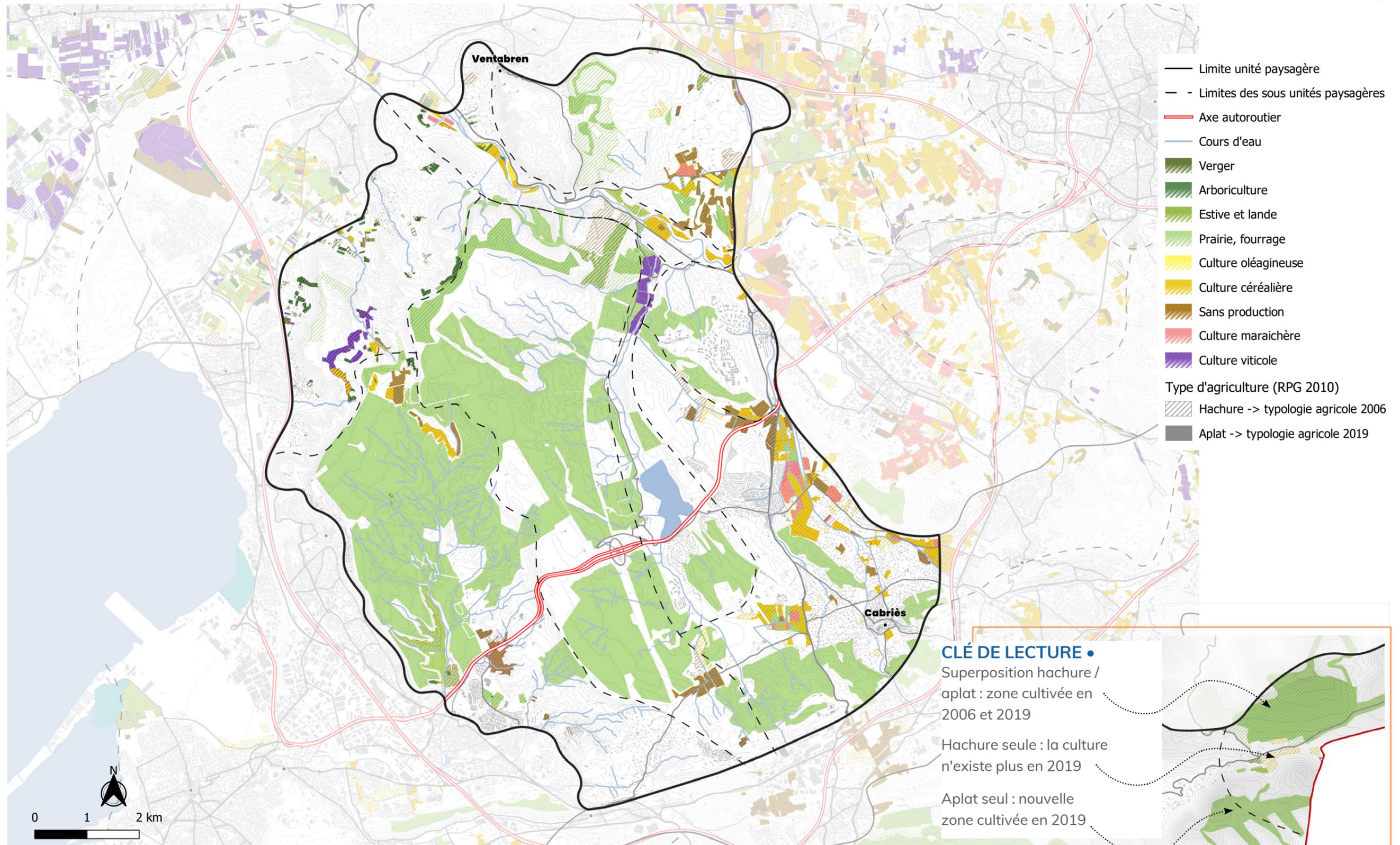
2006

DIFFUSION ET DENSIFICATION DE L'HABITAT-CABRIÈS



2019

L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

Le massif de l'Arbois ne possède pas de réelle tradition agricole. L'aridité de ses plateaux n'était pas propice à cette économie. Les sols mis en culture étaient les fonds de vallons ou la plaine de Cabriès. Aujourd'hui, l'agriculture est résiduelle et en grande partie disparue sous l'effet de l'urbanisation. La déprise est encore en cours et les parcelles repérées comme sans production interrogent quant à leur devenir.

– Impacts

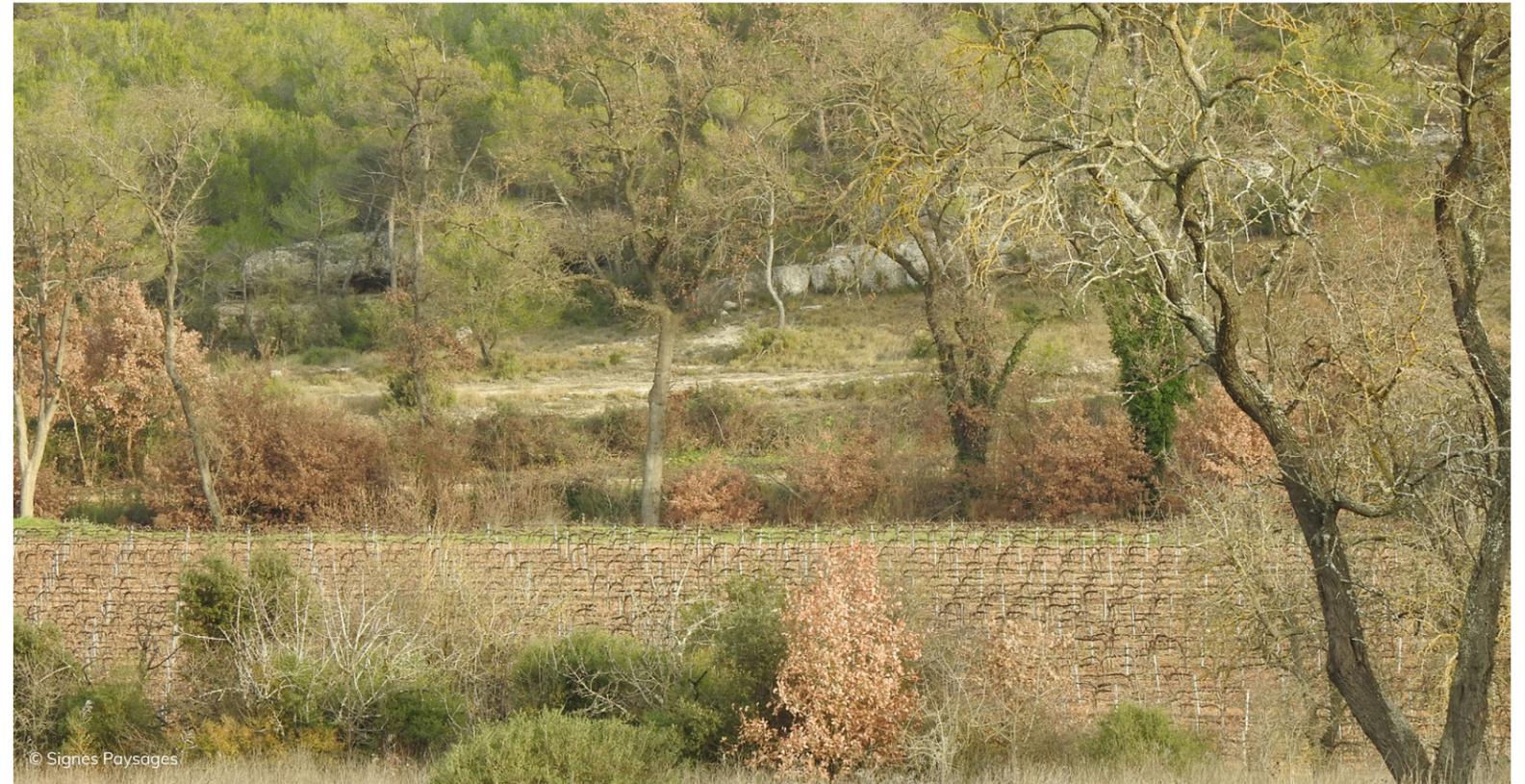
- ♦ Abandon des cultures au profit de l'urbanisation.
- ♦ Enfrichement des parcelles abandonnées.

Les activités tertiaires, commerciales et industrielles •

Ces activités impactent indirectement l'unité paysagère. En effet, il n'existe pas sur le territoire de l'unité paysagère de zones d'activités tertiaires ou industrielles. Ces zones sont en contrebas du massif (Vitrolles, les Milles...). La proximité géographique de l'étang de Berre, du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et de Plan-de-Campagne a des effets sur l'unité paysagère. Comme évoqué dans le paragraphe des dynamiques urbaines, ces zones attirent de nouveaux résidents qu'il faut loger. Ces activités nécessitent aussi le renforcement des infrastructures de déplacements et énergétiques.

– Impacts

- ♦ Besoin de logements donc nouvelles constructions.
- ♦ Renforcement d'infrastructures : élargissement de la RD9.
- ♦ Augmentation des besoins énergétiques.



Parcelles de vignes à la Mérindole



Le poste électrique du Réaltor à Cabriès



Habitat individuel dans la plaine de Cabriès



2006

NOUVEAUX PARKINGS ET NOUVELLES INFRASTRUCTURES AUTOUR DE
LA GARE TGV D'AIX



2019



L'impact visuel du centre d'enfouissement technique



Un des centres équestres de Valbacol

LES DYNAMIQUES d'évolution



Les activités de loisirs •

Dans le cadre de sa démarche de valorisation et de gestion des espaces naturels sensibles, le Conseil départemental des Bouches du Rhône est propriétaire de 800 hectares sur le plateau. Le Parc départemental de la Tour d'Arbois offre des parcours de randonnées balisés et met à disposition plusieurs aires de stationnement. Le massif de l'Arbois permet également la pratique du VTT et des sports équestres. Les pratiques de loisirs sont à la fois familiales et sportives et permettent la découverte des paysages variés du plateau.

- ◆ Installations sous forme de boxes, petits modules répétitifs incongrus dans le paysage.
- ◆ Aridité des sols des centres équestres, piétinement et compactage des sols.
- ◆ Gestion des stationnements et de la fréquentation du massif.

Les infrastructures •

Elles sont multiples : routières, énergétiques et associées aux transports et au traitement des déchets. Entre 2006 et 2020, la RD9 a été élargie entre la gare TGV et Calas passant à 2x2 voies. De nouvelles routes et leur cortège de ronds-points ont été réalisés pour la desserte de la Duranne. Autour de la gare TGV de l'Arbois, plusieurs parkings ont dû être construits pour pallier l'insuffisance de ceux existants et au problème de stationnement "ventouse" le long de la RD9. Ce problème perdure malgré la dangerosité de telles pratiques.

Les zones d'activités sont énergivores et la question du renforcement du poste électrique du Réaltor sur la commune de Cabriès se pose et avec lui l'apparition de nouveaux faisceaux. Le centre d'enfouissement technique a été agrandi en raison de l'augmentation des volumes de déchets à traiter.

– Impacts :

- ◆ Imperméabilisation de surfaces pour la construction de parkings et de routes.
- ◆ Terrassements pour élargissement des voies de circulation.
- ◆ Ouvrages anti-bruit le long de la RD9 qui accentue son effet de coupure ; après être fonctionnelle, elle devient visuelle.
- ◆ Absence de végétalisation des aires de stationnement.
- ◆ Cicatrice paysagère par l'extension du centre d'enfouissement.

LES DYNAMIQUES d'évolution

Les énergies renouvelables •

Le massif est classé comme zone de sensibilité majeure* pour le développement de l'éolien, qui est donc à éviter. Concernant l'énergie solaire, le parking du golf de la Cabre d'Or s'est équipé d'ombrières avec panneaux solaires.

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Le massif de l'Arbois a connu de nombreux feux de forêts qui ont totalement remanié ses espaces de nature (voir la carte ci-contre). Sa richesse écologique a été atteinte. Son couvert forestier et ses espaces de garrigue ont été en grande partie détruits. En 2004 un grand feu ravage le plateau ; cette même zone va de nouveau brûler en 2016.

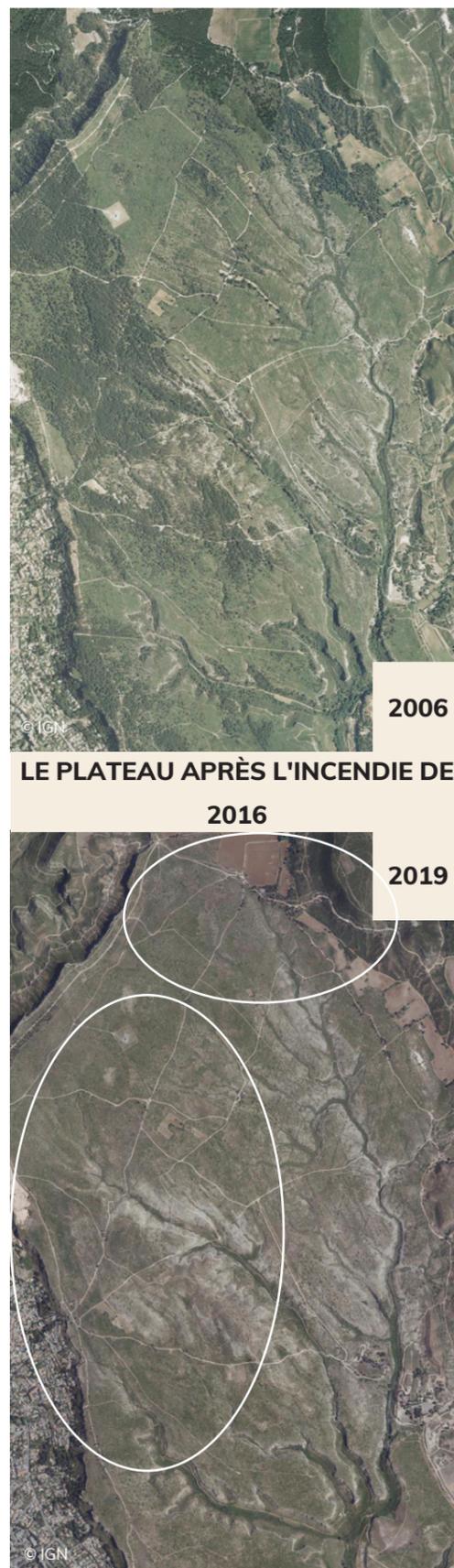
Si la résilience de l'écosystème permet de retrouver de la biodiversité dans les 3 années qui suivent, la forêt a toutefois de plus en plus de mal à se régénérer face aux incendies très fréquents à l'origine d'une dégradation importante, voire irréversible, des sols.

L'impact paysager est aussi incontestable. Ces grands feux, traumatisants pour les populations riveraines, détruisent des espaces forestiers appréciés pour leur qualité paysagère. Et pourtant, la mise à nu du relief a fait ressurgir ses subtilités chromatiques et ses multiples petits vallons aux allures de canyons. Le plateau a pris des allures de désert.

– Impacts

- 🔥 Destruction de la faune et de la flore.
- 🔥 Nouvelles ambiances paysagères.
- 🔥 Érosion des sols notamment dans les zones de marnes rouges, plus infertiles naturellement.

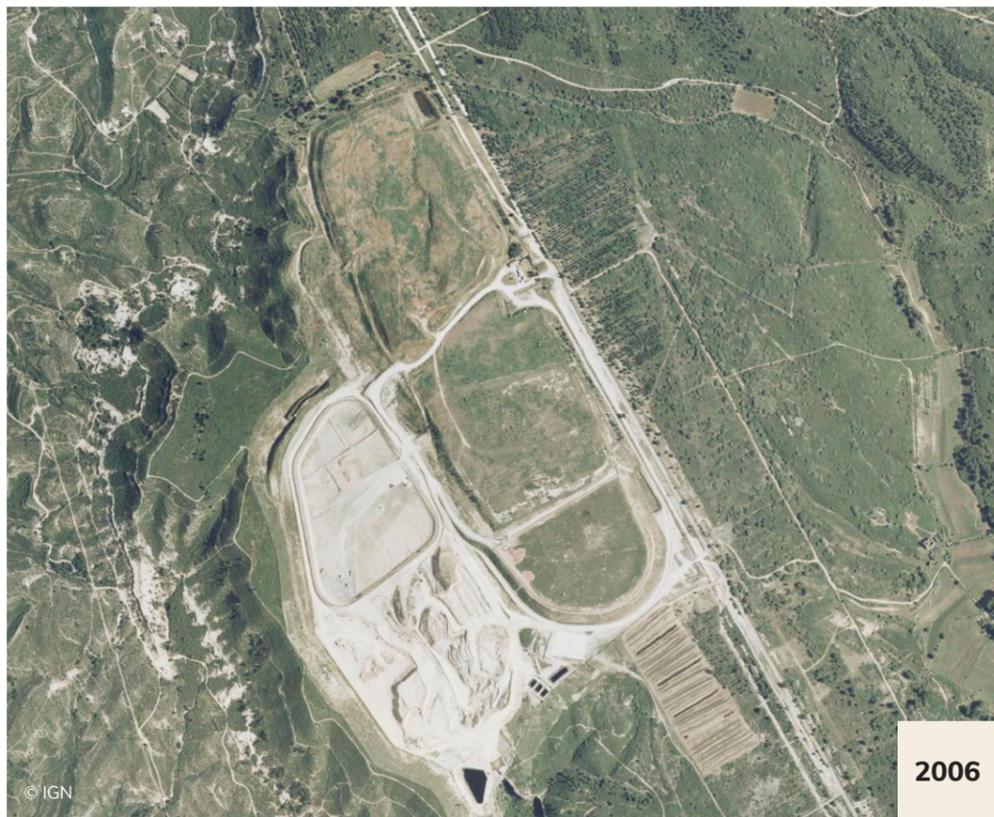
*source : SRE (Schéma régional de l'Éolien)



Les traces des incendies se devinent par les formations végétales, en arrière-plan le plateau de Vitrolles "dénudé"



Au milieu de la végétation qui a repris ses droits, les arbres calcinés témoignent des incendies passés

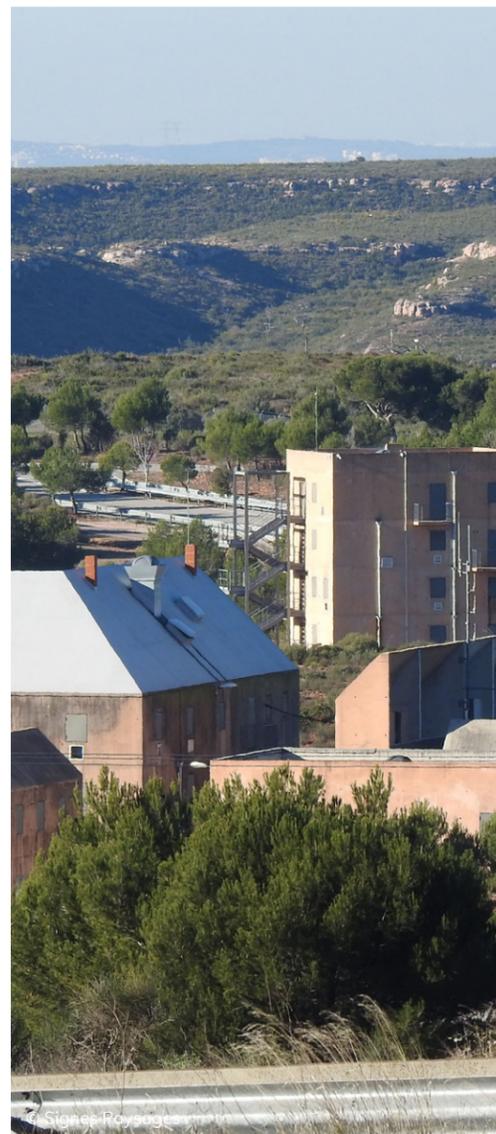


2006

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT À L'OUEST DU BASSIN DU RÉALTOR



2019



Le centre d'entraînement de l'École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers



Le stadium de Vitrolles

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ PIG (Projet d'Intérêt Général) de protection : du site au titre de la loi de 1930, mesures de gestion en particulier pour l'agriculture et l'accueil du public.
PIG mis en place en 2014. Classement du massif par décret en avril 2017.

Projets abandonnés :

- ◆ Projet de mise à 2x2 voies de la RD9 entre la gare TGV et l'échangeur de Lagremeuse : variante au nord du plan d'eau.
- ◆ Extension ou déplacement du centre de contrôle automobile.
- ◆ Projets d'aménagements à proximité du Stadium dans le site des Cuestas de Vitrolles.
- ◆ Projets de base de loisirs ou d'urbanisation à Valbacol dans le site des Cuestas de Vitrolles.
- ◆ Prolongement de la ligne TGV vers Nice.

Projets achevés :

- ◆ Projet de centre de formation et d'entraînement de l'École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) au Griffon dans le site des Cuestas de Vitrolles. En service depuis 2010.
- ◆ Extension du Centre d'Enfouissement Technique de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.
- ◆ Projet de mise à 2x2 voies de la RD9 entre la gare TGV et l'échangeur de Lagremeuse.

Projets en cours :

- ◆ Extension de l'Europôle et ZAC de la gare TGV au nord de la RD9. En cours.
- ◆ Extension de l'urbanisation autour du village de Cabriès et à Calas : en cours.

LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

UNE UNITÉ DE PAYSAGE STRUCTURANTE ET MAJEURE DANS LE GRAND PAYSAGE

L'Arbois se situe en belvédère au cœur du département, permettant ainsi de longues perspectives et des magnifiques panoramas sur les sites qu'il domine mais également sur les horizons montagneux qui l'entourent : Sainte-Victoire, chaîne de l'Étoile en particulier. Le panorama sur l'étang de Berre à partir du rebord des cuestas de Vitrolles est l'un des plus spectaculaires du département.

UNE SENSIBILITÉ VISUELLE IMPORTANTE

Les versants périphériques de l'unité forment les horizons du bassin de l'étang de Berre à l'ouest et du Pays d'Aix (la plaine des Milles) à l'est et sont ainsi bien visibles.

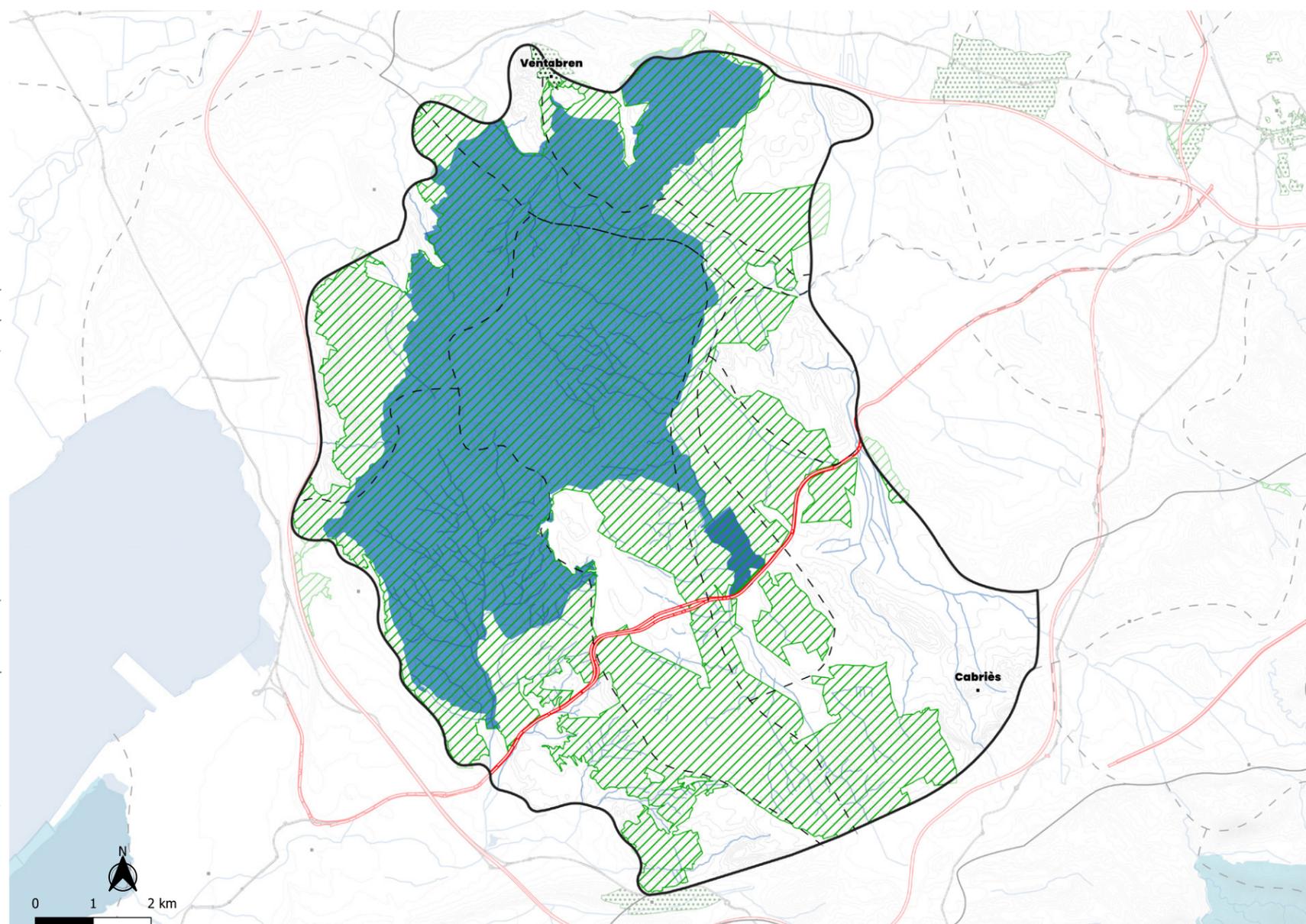
La sensibilité visuelle est forte dans le parcours de l'unité, en particulier sur l'axe majeur Aix-Vitrolles. Les vues rasantes sur les espaces plans, les vues plongeantes sur les cuvettes intérieures et les piémonts, les panoramas en belvédère multiplient les espaces fortement perçus.

Tout changement d'affectation, tout aménagement dans ces espaces présente un risque d'impact paysager important. Le Guide Éolien PACA a inscrit la presque totalité de l'unité de paysage de l'Arbois en zone de sensibilité majeure a priori incompatible avec l'implantation d'éoliennes.

Une zone de sensibilité très forte couvre les secteurs de plaine et de piémont au sud-est, à l'est et au nord-ouest. Ailleurs, la faisabilité d'un parc éolien est ici fonction d'un parti d'aménagement prenant en compte les enjeux paysagers de l'unité de paysage.

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE EXCEPTIONNEL DONT LES FORMES LES PLUS REMARQUABLES DOIVENT ÊTRE PRÉSERVÉES

La succession des cuestas, des plans et des falaises calcaires doit être maintenue avec leur topographie, leurs couleurs et leurs textures. Ces sites sont fragiles car sujets à une érosion intense.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- ▨ Site classé
- ▨ Site inscrit
- Natura2000 - ZPS

Plateau de l'Arbois
Le village de Ventabren et ses abords
FR9312009 - Plateau de l'Arbois

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



© Bardinal Consultant

Suppression de la pinède et déstructuration de la ligne de crête par des éléments bâtis auxquels s'ajoutent les pylônes des lignes HT, la Duranne Haute



© Signes Paysages

Les quartiers périphériques des communes déconnectés des centres historiques, les Pinchinades à Vitrolles



© Signes Paysages

La voie d'accès à la Duranne Haute

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LA STRUCTURE URBAINE

Il y a dans cette unité paysagère une opposition de formes urbaines, entre l'habitat diffus de type pavillonnaire qui reste le modèle plus représenté et les bâtiments R+5 de la Duranne. L'habitat individuel s'est d'abord développé sous forme de poches, certaines isolées. Puis ces cellules, à force d'expansion, se sont rejointes pour former des nappes pavillonnaires.

En 1991, le projet d'urbanisation de la Duranne émerge. Il faut cependant distinguer la première tranche implantée au pied du Petit Arbois et celle dénommée la Duranne haute sur son promontoire. Ce nouveau quartier semblait offrir tous les avantages pour les nouveaux résidents : une desserte routière avec la RD9 qui assure la proximité avec la ville historique d'Aix-en-Provence, un bassin d'emplois, le tout dans un cadre campagnard. Le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence représente 29 472 emplois. Mais une ville est une juste composition d'espaces publics, de rues et de bâti. La Duranne, installée au sommet d'une colline, surplombe le vallon du Grand Vallat et la RD9, véritable forteresse moderne. Ce quartier questionne et interpelle sur la notion de composition urbaine tant il ressemble d'avantage à une juxtaposition de programmes immobiliers.

Outre l'artificialisation de sols anciennement perméables, les effets sur les paysages sont pluriels :

- ◆ Architecture hétéroclite et massive.
- ◆ Impact visuel fort d'une implantation en sommet.
- ◆ Schéma viaire opportuniste avec une succession de ronds-points qui relèvent plus du vocabulaire routier.
- ◆ Manque de cohérence urbaine : trame urbaine anarchique, formes d'îlots hétérogènes, absence d'espaces publics structurants.

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

LE RAPPORT AU SOCLE SUPPORT

L'unité paysagère renferme un patrimoine architectural associé aux pratiques agricoles qui témoignaient d'une considération du socle support. Les implantations étaient cohérentes avec un usage et une topographie.

Les installations récentes, qu'elles soient urbaines ou routières, sont passées outre la structure du même socle support. Les nouvelles infrastructures de déplacement passent en force dans le relief à côté d'une trame historique qui tirait profit de celui-ci. Si le tracé du TGV a emprunté le même faisceau topographique que le canal de Marseille, les ouvrages d'art, les talus montrent une déconnexion avec le contexte topographique.

Jusqu'au classement du massif, le relief tabulaire semble avoir été appréhendé uniquement pour les possibilités qu'il offrait à l'implantation d'infrastructures, d'équipements et de constructions, et non pour ses qualités paysagères.

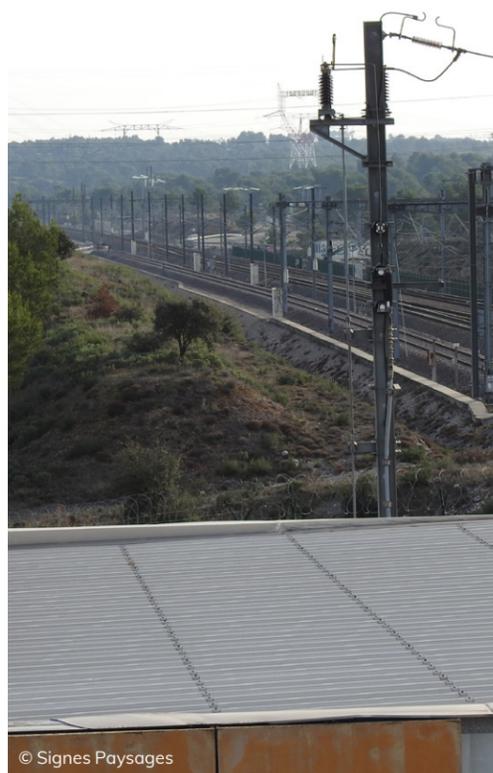
Les zones pavillonnaires fonctionnent comme des poches avec leurs voies très souvent en boucle.

- 🔥 Implantations en force nécessitant des terrassements, des ouvrages de soutènement...
- 🔥 Coupures fonctionnelles et urbaines par la RD9, voie rapide, et la RD543 très empruntée.
- 🔥 Facilité d'implantation d'équipements grâce à un relief plat mais au détriment des paysages : lignes HT, poste électrique...
- 🔥 Exposition au risque incendie des zones habitées.



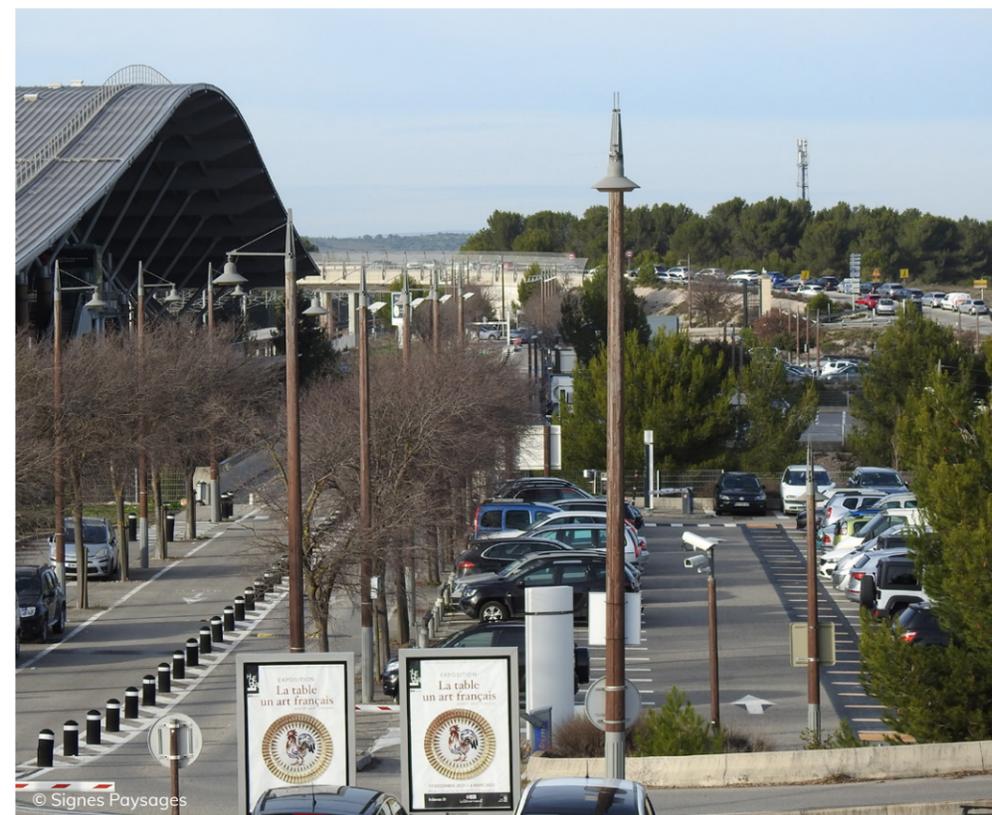
© Signes Paysages

Mas traditionnel, le domaine du Griffon à Vitrolles



© Signes Paysages

Les grandes infrastructures de déplacement, la ligne TGV



© Signes Paysages

La gare TGV d'Aix



La RD9, une départementale qui fonctionne comme une autoroute



© Bardinal Consultant

Des formations naturelles qui ont survécu aux incendies, à Roquefavour



© Signes Paysages

Des campagnes de replantation effectuées à proximité des zones habitées après l'incendie de 2016

LES ENJEUX en 2021



LES MOBILITÉS

Malgré des engagements pris lors de la construction de la gare et de la Duranne Haute, les transports en commun en site propre n'ont pas été développés. Pour les déplacements domicile/travail ou vers la gare TGV, l'utilisation de la voiture est obligatoire. Le trafic routier est de plus en plus intense aux heures de pointe. Pour supporter une circulation toujours plus dense, les aménagements consistent à élargir les voies existantes ou à en créer de nouvelles. Pourtant des projets envisageaient la remise en service de la voie ferrée Rognac / Aix-en-Provence.

- ◆ Absence d'alternative à la voiture.
- ◆ Élargissement ou extension du réseau routier.
- ◆ Engorgement des axes de déplacement et report de la circulation sur des axes secondaires.
- ◆ Vocabulaire routier prégnant : gabarit des voies, ronds-points, glissières de sécurité...
- ◆ Coupures urbaines et fonctionnelles.

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Les dynamiques naturelles sont doubles. Elles s'articulent d'une part autour d'un processus d'évolution biologique des milieux de nature, où la garrigue et les pinèdes évoluent "naturellement", et d'autre part autour des incendies, très souvent d'origine humaine (criminelle ou par négligence). L'expérience a montré que la renaturation spontanée est plus réussie à long terme que des campagnes de replantation, grâce aux capacités de résilience de la végétation, dans la mesure où l'état des sols le permet.

- ◆ Qualité paysagère par le développement des espaces forestiers.
- ◆ Embroussaillage et augmentation du risque incendie.
- ◆ Compatibilité des ouvrages de défense contre les incendies avec le paysage : bandes déboisées comme coupe-feu, maillage de pistes DFCI*, citernes et aires de retournement pour les engins d'intervention.

*Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)

LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DES PAYSAGES DU PLATEAU

Le dépôt sauvage d'ordures et de gravats est un fléau qui concerne de nombreux sites sur l'ensemble du territoire français. S'il est malheureusement d'autres endroits dans le département concernés par ce phénomène, le plateau de l'Arbois est particulièrement touché par ces pratiques illégales.

Le long de la route qui dessert le centre d'enfouissement (CET) situé à 2 kms au nord de la gare TGV, s'accumulent et s'alignent des tas de gravats et d'ordures jusqu'à encombrer la chaussée. Au carrefour de la RD9g et de la route qui mène au CET, une zone de dépôt de carcasses de voitures, d'appareils d'électroménager s'est improvisée au milieu de laquelle ont été édifiés des abris dans lesquels vivent des personnes.

C'est non seulement une atteinte aux paysages mais ces dépôts sauvages ont comme conséquence la pollution des sols et la destruction de milieux naturels.

- 🔥 Pollution visuelle.
- 🔥 Pollution des sols.
- 🔥 Destruction de milieux naturels.



© Signes Paysages

Sur la route de desserte du centre d'enfouissement technique, l'amoncellement d'ordures et de gravats



© Signes Paysages

Des activités de loisirs pas toujours respectueuses des paysages



© Signes Paysages

Le stationnement ventouse autour de la gare TGV d'Aix, pourtant dotée de nombreux parkings

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Soutenir l'agriculture urbaine et périurbaine pour leur rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, granges, murs en pierre...

Préserver les lignes de crêtes et proscrire des formes urbaines hors d'échelle :

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Proscrire toute implantation en sommet portant atteinte aux crêtes boisées ; inscrire les projets urbains dans un environnement paysager de qualité

Composer les paysages et les façades des nouvelles rues.

Rester conforme aux "échelles" des formes urbaines de l'unité paysagère

LES PISTES d'actions en 2021



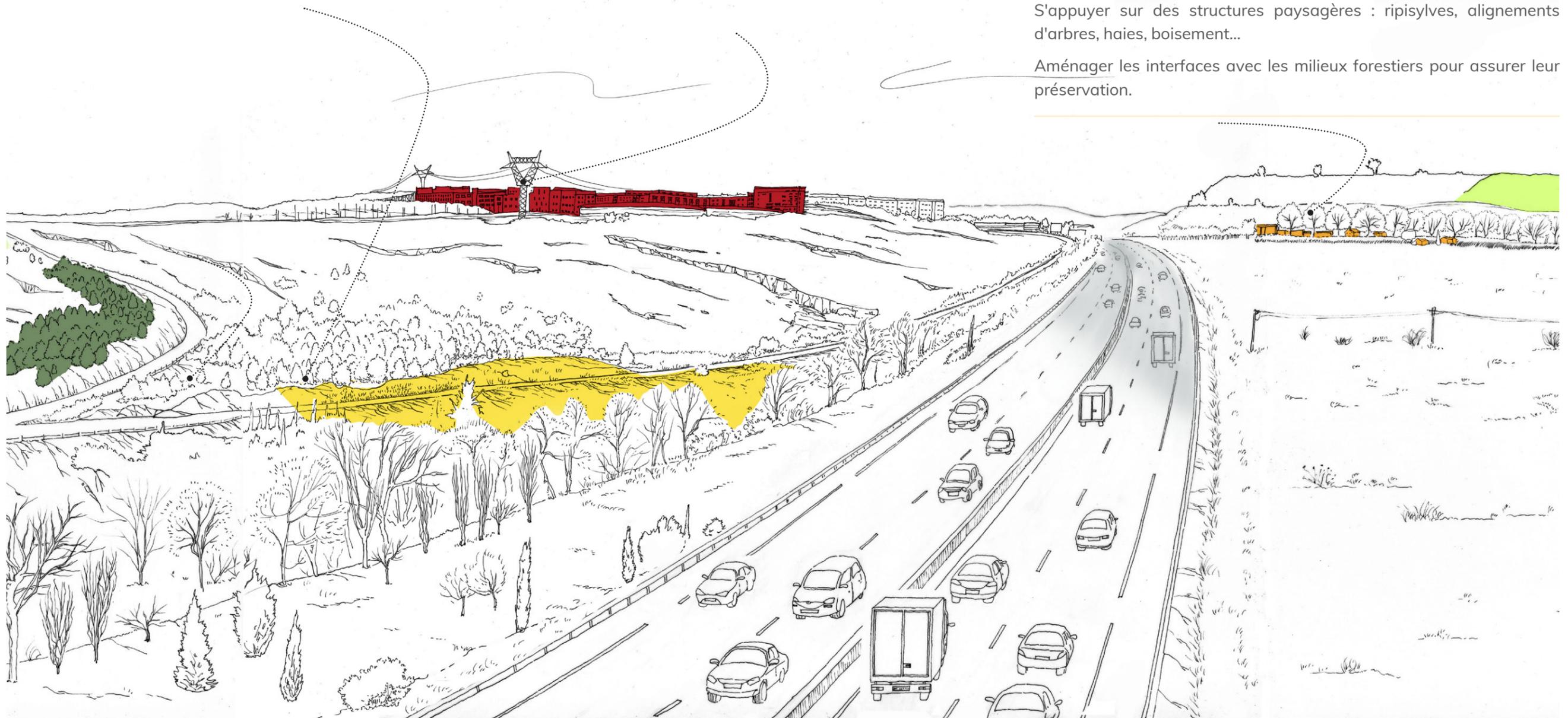
Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

S'appuyer sur des structures paysagères : ripisylves, alignements d'arbres, haies, boisement...

Aménager les interfaces avec les milieux forestiers pour assurer leur préservation.



Croquis : Signes Paysages



Préserver les espaces de nature :

Veiller à des aménagements de lutte contre les incendies mieux intégrés au paysage : pistes DFCI, citernes...

Encadrer et surveiller l'entretien des forêts privées.

Maintenir des espaces tampon entre les zones habitées et les boisements : prairies, parcelles cultivées...

En cas de renaturation, préférer les principes de replantation aléatoire et proscrire les plantations en ligne.

Accompagner le développement des infrastructures routières :

Assurer l'insertion dans le relief et le paysage des nouvelles infrastructures et ouvrages : raisonner les terrassements, penser les travaux de cicatrisation par la replantation d'espèces locales et méditerranéennes.

Veiller à la qualité des ouvrages connexes : voies d'insertion, giratoires, murs anti-bruit, équipements de protection...

Qualifier le paysage des routes en mettant en scène les paysages traversés : axes de vue, cadrages, alignements...

Conforter le rôle de la route dans sa fonction de découverte des paysages.

LES PISTES d'actions en 2021

Requalifier les espaces et usages abandonnés :

Penser de nouveaux usages.

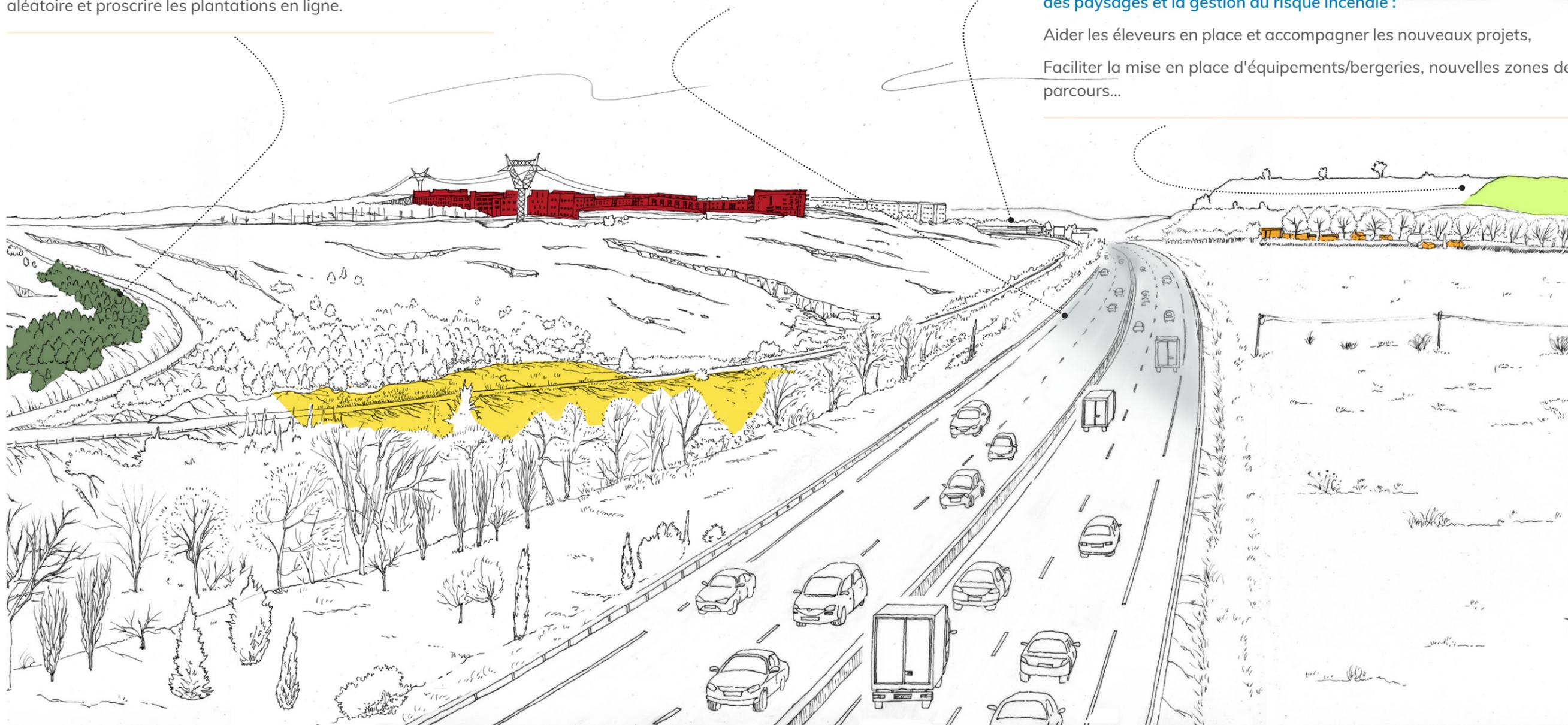
Nettoyer, évacuer, dépolluer et empêcher toute occupation sauvage et illicite.

Renaturer.

Promouvoir et soutenir le pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...



Croquis : Signes Paysages